

## Paroisse St Jean-Baptiste de Rivière Salée

Dimanche 30 mars 2025

4<sup>ème</sup> dimanche de Carême — Année C

∞∞∞∞∞∞

**1<sup>ère</sup> lecture :** *L'arrivée du peuple de Dieu en Terre Promise et la célébration de la Pâque (Jos 5, 9a.10-12)*

**Psaume :** *Goûtez et voyez comme est bon le Seigneur ! (cf. Ps 33, 9a)*

**2<sup>ème</sup> lecture :** *« Dieu nous a réconciliés avec lui par le Christ » (2 Co 5, 17-21)*

**Evangelie :** *« Ton frère que voilà était mort, et il est revenu à la vie » (Lc 15, 1-3.11-32)*

∞∞∞∞∞∞

**« Mon père, j'ai péché contre le ciel et contre toi »**

Aujourd'hui dimanche Laetare ("réjouissez-vous"), quatrième dimanche du Carême, nous écoutons à nouveau ce fragment, si cher, de l'Evangile selon saint Luc, dans lequel Jésus justifie sa pratique sans précédent de pardonner les péchés et récupérer les hommes pour Dieu.

Je me suis toujours demandé si la plupart du monde arrivait à bien comprendre l'expression "le fils prodigue", dont parle cette parabole. Je crois que nous devrions la renommer avec le nom de la parabole au "Père prodigieux".

En effet, le Père de la parabole —qui était tout ému en voyant à nouveau ce fils perdu par le péché— est une icône du Père du Ciel reflété dans le visage du Christ : « Comme il était encore loin, son père le vit et fut ému de compassion, il courut se jeter à son cou et le baisa » (Lc 15,20). Jésus nous fait clairement comprendre que tout homme, même le plus grand pécheur, est une réalité très importante pour Dieu, qu'Il ne veut perdre d'aucune façon ; et qu'Il est toujours disposé à nous accorder son pardon avec une joie ineffable (au point même de ne pas épargner la vie de son Fils).

Abbé Joan Ant. MATEO i Garcia

## ANNONCES PAROISSIALES

❖ **Prière de l'oraison :** Pour la PCE de parents et des fidèles qui ont choisi de faire oraison, voici le texte à méditer 2 fois cette semaine : **Luc 14, 1 – 6.**

❖ **Permanence du curé :** Cette semaine Père Gaby reçoit mardi sur rendez-vous et vendredi de 8h00 à 11h00 sans rendez-vous.

❖ **Dates de confessions de carême dans le district sud cette semaine :**

- |                                               |             |
|-----------------------------------------------|-------------|
| • Mardi 1 <sup>er</sup> avril : Rivière salée | } 15h à 20h |
| • Jeudi 03 avril : Ducos :                    |             |
| • Vendredi 04 avril : Saint-Esprit :          |             |

❖ **Mercredi 02 avril de 18h00 à 20h00 à Grand-Bourg :** vêpres, réflexion à partir du questionnaire proposé par le diocèse, démarche de prière.

❖ **Vendredi 04 avril,** le chemin de croix sera médité à

- **17h00** à Desmarinières animé par la Pastorale des vocations, la proclamation de la Parole Jeunes et la chorale de la catéchèse.
- **18h00** à Petit-Bourg animé par la pastorale de la culture et le groupe d'Évangélisation de rue.
- **18h 00** à Grand-Bourg animé par la catéchèse et le cheminement, les PCE de la catéchèse familiale et le catéchuménat adolescents.

**Le chemin de croix médité est celui proposé par le diocèse dans le cadre de l'année jubilaire.**

❖ **Du vendredi 4 avril, 18h00 au samedi 05 avril, 18h00 au sanctuaire de Fatima,** le Père pascal DEGRAS organise une nuit d'adoration avec la méditation des 24 heures de la Passion du Christ. Le programme débute le vendredi 04 avril par la messe à 18h suivie des méditations de la Passion jusqu'au samedi 05 avril à 17h00 clôturé par la messe. Une feuille d'inscription sera mise à votre disposition afin de vous positionner sur le créneau horaire de votre choix. Il serait souhaitable d'avoir au moins 2 personnes par tranche horaire

❖ Pour permettre à tout un chacun de participer aux réunions de carême qui se tiennent le mercredi soir à l'église de Grand bourg, les cours de chants de Roseline Cyrille sont suspendus et reprendront après le carême.

∞∞∞∞∞∞

❖ **Dimanche 06 avril 11h00 à l'église du François :** Festival biblique, temps de louange et d'action de grâce. Thème : Le Combat Spirituel.

❖ L'Institut Gaston Jean-Michel propose une session d'**introduction au droit canonique** du **23 avril au 2 mai 2025** à la salle paroissiale de Bellevue, avec le Père Charlemagne DORE, Docteur en droit canonique.

Les objectifs :

**1** - reconnaître que l'Église catholique romaine latine a un droit dont les lois sont promulguées par l'autorité compétente ecclésiastique,

**2** - à travers des grandes lignes, exposer les sept livres de la législation latine codifiée en 1983

**3** - à l'aide d'exercices pratiques, mieux comprendre l'organisation interne de l'Église catholique romaine latine, notamment au niveau de l'Église universelle, de l'Église locale ou de l'Église particulière diocésaine.

La participation est de 70 euros.

**Les inscriptions se font par mail jusqu'au 16 avril 2025** dernier délai :

[institutgastonjeanmichel@icea-edu.fr](mailto:institutgastonjeanmichel@icea-edu.fr)



*« Soyez miséricordieux comme votre Père est miséricordieux » (Lc 6, 27-38)*

## LA JOIE DE LA RECONCILIATION

Après l'appel à la conversion lancé dimanche dernier, aujourd'hui, à travers l'Evangile selon Saint Luc, Notre Seigneur Jésus-Christ délivre une grande leçon de pédagogie qui prend la forme de la Parole du Fils Prodigue. Il dresse un véritable itinéraire de conversion destiné à ses contemporains, publicains et pharisiens, mais aussi à nous pécheurs, car l'histoire du Fils prodigue est aussi la nôtre. Quelles en sont les étapes ?

Le récit commence par l'illusion que donne une fausse liberté qui engendre une conduite mue par l'égoïsme, la recherche de la gloire et des plaisirs : le fils cadet du patriarche demande et obtient sa part de biens et s'élance dans l'aventure vers « *un pays lointain* ».

Après les illusions perdues, c'est le constat d'une situation sans issue. Le fils « *rentra en lui-même* » : « *le repentir et la décision de se déclarer coupable devant son père, le chemin du retour, l'accueil généreux par le père, la joie du père : ce sont là des traits propres au processus de conversion* ». (CEC 1439).

Nous retrouvons là les étapes de notre propre conversion à la lumière de l'Esprit Saint, ce que confirme l'apôtre Paul dans sa lettre aux Corinthiens : « *tout cela vient de Dieu. Il nous a donné le ministère de la réconciliation* ».

Nous nous adressons à l'Eglise pour le sacrement de réconciliation, mus par le désir de mettre notre vie en conformité avec la volonté de Dieu : examen de conscience, confession de nos fautes au prêtre qui nous donne l'absolution. Notre pénitence peut prendre la forme de réparation, mais se poursuit par l'action de grâce, l'Eucharistie. C'est une joie partagée entre nous, réhabilités, et le Père qui fête notre retour au pays.

Que signifie ce festin ? C'est le renouvellement de la Pâque que l'on retrouve dans l'Ancien Testament. Le livre de Josué relate l'arrivée du peuple de Dieu en terre Promise et la célébration de la Pâque. « *Les fils d'Israël mangèrent cette année-là ce qu'ils récoltèrent sur la terre de Canaan* ». Notre histoire appartient donc à un mémorial qui remonte aux débuts de l'histoire du peuple de Dieu et dont le point culminant est le Banquet Pascal autour de l'Agneau de Dieu.

## Prière de saint François d'Assise

« Seigneur, fais de moi un instrument de ta paix,  
Là où est la haine, que je mette l'amour.  
Là où est l'offense, que je mette le pardon.  
Là où est la discorde, que je mette l'union.  
Là où est l'erreur, que je mette la vérité.  
Là où est le doute, que je mette la foi.  
Là où est le désespoir, que je mette  
l'espérance.(x)  
Là où sont les ténèbres, que je mette la lumière.  
Là où est la tristesse, que je mette la joie.

O Seigneur, que je ne cherche pas tant à  
être consolé qu'à consoler,  
à être compris qu'à comprendre,  
à être aimé qu'à aimer.

Car c'est en se donnant qu'on reçoit,  
c'est en s'oubliant qu'on se retrouve,  
c'est en pardonnant qu'on est pardonné,  
c'est en mourant qu'on ressuscite à l'éternelle  
vie. »



## HORAIRES DU BUREAU PAROISSIAL

**Permanence du prêtre :**

Mardi sur rendez-vous

Vendredi de 8h 00 à 11h 00

**Le Secrétariat paroissial est ouvert :**

Mardi, mercredi et vendredi de

7h 30 à 12h 00 / 14h 00 à 16h 00

Samedi de 8h 00 à 12h 00

## HORAIRES DES MESSES DE LA SEMAINE

### Petit Bourg

**Dimanche 7h00 / Mardi 6h30**

### Grand Bourg

**Samedi 18h00 / Dimanche 9h 30**

**Mercredi et vendredi 6h 30**

### Desmarinières

**Lundi et Samedi 7h00**

**Mardi, Mercredi, Jeudi et vendredi 18h 00**

**Dimanche 11h00**

## MEDITATION DU CHAPELET A PETIT-BOURG

Tous les jeudis **17h00** salle paroissiale

## MEDITATION DES LAUDES :

**Petit Bourg :** Mardi 6h10

**Grand Bourg :** Mercredi et vendredi 6h10

## MEDITATION DES VEPRES A GRAND-BOURG

Jeudi 17h00

## ADORATION DU SAINT SACREMENT

### Grand Bourg

Vendredi de 15h00 à 17h30

### Petit-Bourg

Dernier samedi du mois de 12h00 à 17h00

### Desmarinières

Mardi, Mercredi, Jeudi, vendredi 15h à 18h

Samedi 8h00 à 11h

## **PRESBYTERE**

19 rue Schœlcher – 97215 RIVIERE SALEE

Tél : 0596 68 00 23

Mail : [paroisse.rivieresalee@eglisemartinique.fr](mailto:paroisse.rivieresalee@eglisemartinique.fr)

Site : [www.paroisse-rivieresalee.fr](http://www.paroisse-rivieresalee.fr)